

Documentation sans frontières

William M. Curran

Volume 41, Number 3, July–September 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033229ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033229ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Curran, W. M. (1995). Documentation sans frontières. *Documentation et bibliothèques*, 41(3), 135–136. <https://doi.org/10.7202/1033229ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Documentation sans frontières

William M. Curran*
Président de l'ASTED

Au mois d'octobre dernier, le Congrès à Hull avait pour thème la créativité au pouvoir. Cet automne, notre réflexion portera sur l'importance d'orienter nos forces créatives à repousser les frontières souvent érigées artificiellement dans le monde de la documentation. Nous ferons appel à ces mêmes forces créatives parce que c'est nous qui oeuvrons dans le domaine, qui devons faire preuve de leadership au moment où les contraintes budgétaires sont les plus sévères. Il faut l'avouer aussi, c'est bien nous qui avons trop souvent par manque de prévoyance, érigé nos propres frontières. Les spécialistes de l'information sont à la croisée des routes. Les frontières technologiques, politiques, professionnelles, humaines et économiques doivent être surmontées et éliminées.

L'Alliance des bibliothèques, des archives et de la gestion des documents (ALARM) est peut-être l'exemple le plus remarquable de collaboration et de concertation entre groupes. C'est certainement un premier pas vers l'élimination des frontières. Cette alliance vise d'abord une stratégie de développement des ressources humaines dans ces trois secteurs face au marché du travail et de la main-d'oeuvre. C'est en se parlant qu'on pourra avancer ensemble. Dans le but de mieux gérer l'information, nous devons démolir toutes frontières (réelles ou artificielles) touchant certains types de documents (livres, archives, et documents officiels) souvent localisés dans des services différents d'un organisme, d'une entreprise ou d'un ministère. D'abord que les spécialistes se regroupent, c'est déjà beau.

La collaboration entre le secteur privé, les gouvernements et les universités assurera le succès du projet CANARIE. Pour cela, il a fallu franchir les multiples frontières pour permettre à ce groupe de définir un mandat souple et réaliste qui

reflète les intérêts des participants, entre autres, améliorer la compétitivité de l'industrie de l'information, garder le Canada en tête, et aider l'émergence d'une économie basée sur les connaissances.

Au plan mondial, la parution au cours des deux dernières années, du rapport Follett (en Angleterre) et la parution du rapport australien Ross démontrent le souci des gouvernements de ces pays face aux problèmes des bibliothèques universitaires et soulignent l'importance accordée à la collaboration pour promouvoir l'accès à l'information et au partage des ressources.

Récemment en mars, les gouvernements des sept pays les plus industrialisés de la planète (G7) ont inclus la question de l'autoroute de l'information à l'ordre du jour de leur rencontre. Ils ont bien compris l'importance de cette nouvelle société virtuelle, jadis inconnue, qui favorise les échanges de données par une autoroute qui ne passe pas par les postes douaniers et ne tient pas compte des frontières tracées entre pays (Rodriguez 1995). L'autoroute change la notion du temps et de l'espace et, nous avise Philippe Quéau, dans *Le Monde Diplomatique*, pour le moment, le territoire qu'occupe l'autoroute, le *cyberespace* - c'est une sorte de non-État, de non-droit. Pour les sociétés de demain, l'échange de données immatérielles (valeurs financières, boursières ou monétaires) mais aussi de textes, documents, informations, représente un marché valable qu'il faudra contrôler.

La révolution de l'information est à nos portes. L'autoroute de l'information «véhicule des enjeux financiers, économiques et socio-culturels sans précédent en entrelaçant informatique, téléphonie et télévision grâce à la numérisation sous toutes ses formes (sons, textes, images, données)» (Robin 1994). Au moment où

la radiodiffusion et les télécommunications convergent, les enjeux de distribution sont: concurrence ou monopole d'une part et réglementation d'autre part. Trois forces abattent les frontières de la radiodiffusion internationale: la technologie (le satellite, le réseau Internet et le téléphone), les investissements transfrontières et les exigences des consommateurs. (Spicer 1995). Quo vadis? Et qui dirige, qui guide et qui pilote quoi? L'intérêt du pays est la première considération, suivi des questions sociales et culturelles.

En plus du multimédia suit l'éclatement des frontières à l'intérieur du document lui-même. Le document regroupe désormais à la fois le texte, l'image et le son. Il est donc logique aussi que nos usagers n'acceptent plus les anciennes frontières. Ils veulent obtenir le maximum d'information le plus rapidement possible. «*L'avenir de la société se joue sur contenu non pas multimédia mais bien plurimédia - c'est-à-dire, l'idée, le message, l'oeuvre qui devient tantôt un livre, tantôt une image, tantôt un vidéo lancé sur l'inforoute ou tout autre support comme l'imprimé, la pellicule ou le CD-ROM*» (Cartier 1995).

Que nous réserve l'avenir? Certes, le rôle pédagogique prendra plus d'importance pour les spécialistes de l'information, car «*au-delà de la tuyauterie, des fils, des câbles et de la fibre optique, l'avenir est au contenu*» (Cartier 1995).

Pour le moment, nous avons deux types d'usagers; ceux qui n'ont pas de bagage informatique et qui requièrent une formation de base et ceux qui ont une connaissance de l'informatique mais qui

* William M. Curran est directeur de la Bibliothèque de la Bishop's University.

requièrent une formation en ce qui a trait à l'organisation de l'information, comment cerner les concepts, comment transformer les concepts en questions de recherche et où trouver les différents types de document.

Déjà les usagers de bibliothèques passent du fichier en ligne donnant accès à la collection sur place, au *World Wide Web* (WWW) pour un accès à la collection du monde. Le saut est éclatant, instantané et tout à fait logique. Plus de frontières!

Mais cela donne quoi! Le monde virtuel dévoile des «galaxies de langues inédites, réinvente le lien social, perfectionne la démocratie, creuse entre les humains des chemins du savoir» (Lévy 1994) tout comme un temple grec, un palais florentin et l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert fusionnent l'intelligence collective afin de produire une oeuvre de beauté, de culture, d'esprit et de savoir.

Il est important de revoir la mission de notre profession et d'articuler une vision que l'on veut réaliser dans les années à venir. S'il est vrai que presque 30% des chercheurs ne se sentent plus obli-

gés de se présenter à la bibliothèque, imaginons le résultat quand la plupart de nos usagers pourront, de leur domicile, sur large écran, recevoir n'importe quel mode d'information, par la voix, le texte, les photographies, les films, les transactions, les factures, etc. Et sur ce même câble, la télévision, le téléphone, l'informatique permettront aux usagers de «dupliquer, d'imprimer, de faxer, de répliquer, de commander et d'acheter des biens et des services» (Robin 1994). En plus de l'éclatement des frontières, la convergence de plusieurs facteurs tels que la baisse du pouvoir d'achat, l'explosion de l'édition, l'augmentation du nombre d'usagers, et les multiples réseaux de télécommunication nous incite à réfléchir et à cerner la question.

Le thème de notre Congrès, «Documentation sans frontières?», est donc bien choisi. En préservant la part utile de notre présent, il nous faut préparer l'avenir en intégrant les changements requis. Il reste des questions fondamentales telles que la place de la langue française dans les nouveaux réseaux, l'accès aux réseaux pour les québécoises et les québécois d'aujourd'hui et de demain et l'en-

traînement des jeunes à tous les cycles d'enseignement. Si nous pouvons partager une même vision et si nous aspirons à un même idéal de service aux usagers, nous pourrions avancer, mais il faut d'abord se parler. Une documentation sans frontières requiert des spécialistes sans frontières. Pour nous, cette vision de l'avenir nous emporte au delà des frontières. Le Congrès 1995 de Québec fournit l'occasion propice pour relever ce défi!

Sources consultées

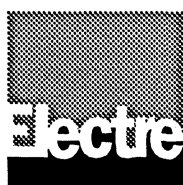
Cartier, Michel 1995. Le crac de l'inforoute. *Le Devoir*, lundi, le 29 mai.

Lévy, Pierre 1994. Pour une architecture du cyberspace: enjeux esthétiques et éthiques. *Transversales Science Culture* n° 26 (mars - avril).

Robin, Jacques 1994. Le Multimédia, carrefour des enjeux de l'Humanité. *Transversales Sciences Culture* n° 26 (mars - avril).

Rodriguez, Julio 1994. L'autoroute de l'information et la cyber-économie, Fenêtre sur le monde. *La Tribune*. Samedi 4 mars.

Spicer, Keith 1995. L'autoroute de l'information: des choix majeurs attendent les Canadiens. *La Presse* mardi 7 mars.



C.P. 307
Saint-Lambert, Québec
Canada J4P 3P8

Téléphone: (514) 671-3888
Télécopieur: (514) 671-2121

Les politiques d'acquisition

Bertrand Calenge

NOUVEAU

69,95 \$

La conservation

sous la direction de Jean-Paul Oddos

NOUVEAU

69,95 \$

Ouvrages de référence pour les bibliothèques

sous la direction de M. Beaudiquez et A. Béthery

NOUVEAU

72,95 \$

Manuel de bibliographie générale

M.-H. PrévotEAU et J.-C. Utard

NOUVEAU

72,95 \$

Guide du droit d'auteur

Emmanuel Pierrat

NOUVEAU

48,95 \$